

Après le débat, l'heure des synthèses en France

L'été sera mis à profit pour réaliser les synthèses des travaux menés à ce jour dans les différentes instances de concertation et de débat devant conduire à l'élaboration du projet de loi annoncé pour l'automne par le gouvernement sur la transition énergétique.

Il appartiendra au gouvernement de trancher. C'est le sentiment qui prévaut à l'issue des mois de concertations sur la transition énergétique qui a impliqué élus, scientifiques, responsables d'entreprises, syndicats, associations écologiques. « *Les points de dissension sont plus nombreux que les points de consensus* », soulignait ainsi Jean-François Raux, délégué général de l'UFE (patronat). Un des principaux points de friction porte, on pouvait s'en douter, sur la part du nucléaire dans le mix énergétique, le gouvernement souhaitant ramener cette part de 75 % aujourd'hui à 50 % en 2025.

Cette question est d'autant plus importante que le coût de l'énergie constitue une clé pour la compétitivité de l'économie française. Au cours du débat, les experts n'ont pas manqué de souligner que le faible coût de l'énergie électrique représentait un atout pour l'industrie française qu'il est primordial de préserver. Si une hausse apparaît inévitable, en raison de la réduction de la contribution du nucléaire, il est nécessaire, ont insisté les représentants des industriels, qu'elle soit progressive et prévisible, pour que les entreprises puissent s'y adapter, en améliorant l'efficacité de leurs process.

Les questions sociales ont été également abordées. Les études macro-économiques présentées convergent sur des gains d'emplois

potentiels très positifs liés à la transition, avec, pour les scénarios les plus ambitieux, plus de 630 000 emplois en 2030 selon une étude du Cired-CNRS, voire plus de 740 000 emplois en 2050. En revanche, le groupe Areva estime que la réduction de la part du nucléaire à 50 % d'ici 2025, prévue par le gouvernement, détruirait 250 000 emplois directs et indirects. Quant au Syndicat des énergies renouvelables, il considère que porter la part du renouvelable à 25 % permettrait de créer 124 000 emplois à cette échéance de 2025.

D'ores et déjà, chez les citoyens, quelle que soit l'issue de ce débat national dans les objectifs chiffrés et les orientations politiques retenues, c'est une certaine satisfaction qui émerge. Celle d'avoir pu contribuer, pour la première fois, à un exercice de démocratie participative. D'après la synthèse effectuée par les services du Débat national transition énergétique, 75 % des participants considèrent que la transition énergétique aura des effets positifs pour la société, notamment sur le plan environnemental mais aussi économique en développant des énergies renouvelables et en réduisant la dépendance extérieure de la France. Reste que l'attente des citoyens ne se limite pas à l'action de l'État. Toujours selon cette enquête, ils mettent leurs espoirs de changement dans l'Union européenne.

La « mise à l'arrêt définitif et le démantèlement du site de la centrale de Fessenheim » seront inscrits dans le projet de loi transition énergétique déposé au Parlement à l'automne, a déclaré le Premier ministre. Rappelons que l'Autorité de sûreté du nucléaire (ASN) a donné son aval à EDF pour l'exploitation des réacteurs de Fessenheim jusqu'en 2023, sous réserve d'importants travaux de renforcements. La loi de transition énergétique aura pour objectif de rééquilibrer le mix de production d'électricité en France, en portant la part de nucléaire de 75 % à 50 % et en développant les énergies renouvelables, ainsi que de renforcer les économies d'énergie.

(Source : presse)

Six projets ont été retenus dans le cadre de l'action « bâtiments et îlots performants » et « solaire » du programme d'Investissements d'avenir piloté par l'Ademe pour le compte de l'État. Trois des six projets présentés sont coordonnés par des PME, lesquelles représentent près de la moitié des partenaires financés. L'enjeu principal se situe au niveau du parc existant, fortement énergivore. Pour ce parc, le niveau de performance énergétique visé par l'AMI « Bâtiments et îlots à Energie positive et à bilan carbone

minimum » est de 25 kWh EP/m².an L'enjeu est d'atteindre, dans des conditions économiques raisonnables, cet objectif ambitieux : les projets sélectionnés doivent permettre de faire émerger des produits et services non seulement performants d'un point de vue énergétique, mais surtout abordables en termes d'investissements pour les propriétaires de bâtiments.

(Source : ministères de l'Écologie et du Logement)

Mise en œuvre de plan de rénovation énergétique de l'habitat. Le comité de pilotage a commencé ses travaux pour parvenir à définir les moyens aptes à atteindre l'objectif retenu par le président de la République : rénover 500 000 logements par an d'ici à 2017 et ainsi réduire de 38% les consommations d'énergie à 2020. Cet objectif répond à une triple ambition : il s'agit d'une nécessité environnementale (lutter contre le dérèglement climatique) et sociale (lutter contre la précarité énergétique), mais aussi d'un formidable levier de sortie de crise. Ce plan de rénovation énergétique des logements constitue l'un des axes prioritaires de la transition énergétique, pour plus de pouvoir d'achat des ménages, plus de compétitivité des entreprises, plus d'innovation et de création d'activité économique.

(Source : presse)

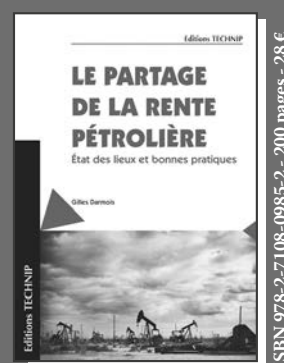
LE PARTAGE DE LA RENTE PÉTROLIÈRE

Ce livre décrit l'évolution des modalités de partage de la rente pétrolière :

- le fonctionnement de l'industrie de l'exploration-production et les trois types de rente pétrolière. Il introduit la question des réserves, sous ses aspects technico-économiques et politiques ;
- les deux principales modalités de relations entre un État pétrolier et une compagnie internationale ;
- les options d'organisation qu'un État producteur peut retenir pour tirer le maximum de son potentiel pétrolier ;
- les développements des modalités contractuelles ;
- les recommandations aux États sur les avantages et défauts des diverses options contractuelles.

Cet ouvrage s'adresse à la fois à un public curieux de comprendre les enjeux du partage de la rente pétrolière et à un public averti (professeurs, étudiants, ingénieurs, chercheurs...) souhaitant développer et approfondir ses connaissances sur le sujet.

www.editionstechnip.com



Gilles Darmais est professeur à IFP Training et consultant indépendant en hydrocarbures. Ses cours à IFP Training portent notamment sur les contrats pétroliers et l'audit gouvernemental.

Il est expert à Terra Nova et tient un blog consacré à l'énergie : gillesdarmois.blog.lemonde.fr